ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration

Question écrite n° 117274

Texte de la question

M. Alain Marleix interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'immigration légale. Le constat est fait que le taux de chômage des étrangers non ressortissants de l'Union européenne séjournant en France est le double (24 %) de celui des nationaux. Il n'est donc pas raisonnable de garder le niveau d'immigration actuel qui ne correspond pas aux besoins de notre pays et qui crée inéluctablement des tensions. Il lui demande de lui préciser les démarches entreprises pour remédier à cette situation et de "coller" le plus possible aux réalités économiques, tout en limitant la fraude, dans la perspective d'une meilleure intégration des étrangers installés légalement en France.

Données clés

Auteur : M. Alain Marleix
Circonscription : Cantal (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117274
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9517
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)